

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

# Crepy mag & infos

MARS 2018 N°446 | ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR [WWW.CREPYENVALOIS.FR](http://WWW.CREPYENVALOIS.FR)



**CRÉPY-EN-VALOIS :  
L'ACCESSIBILITÉ,  
UNE PRIORITÉ**



# N°446 SOMMAIRE

## L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS ! DOSSIER

En février et mars, pour répondre aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), les abords de l'Hôtel de Ville sont en travaux. L'occasion de revenir sur les projets de mise en accessibilité engagés par la Ville. Décryptage.

## STATIONNEMENT : CRÉPY 100 % GRATUIT ACTU VILLE

La Municipalité a fait le choix du stationnement gratuit. Pour éviter le phénomène de « voitures tampons », les zones de stationnement se parent de blanc, de bleu et de vert. Explications.

## TOUS AU MUSÉE DE L'ARCHERIE ! CULTURE

Nouvelle saison, nouveau programme. Découvrez toutes les animations 2018.

## CAFÉS MÉMOIRE® : AU CŒUR DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ASSOCIATION

La France compte 900 000 personnes atteintes d'Alzheimer. Une souffrance pour les malades mais aussi pour leur famille, impuissantes face à l'évolution de la maladie. Pour en parler, l'association France Alzheimer a créé les Cafés mémoire®. Rencontre.

## ÉDITO

Lors de la dernière assemblée générale de l'USC (Union Sportive Crépynoise), nous avons pu assister à l'élection du nouveau président de l'association. En effet, après plusieurs années de bons et loyaux services, Jean-Pierre Démaret n'a pas souhaité se représenter pour un mandat de président. Cette assemblée générale a été pour moi l'occasion de remercier chaleureusement Jean-Pierre Démaret pour son action tout au long de son mandat. Il a été un président qui n'a eu de cesse de défendre, d'aider et de dynamiser l'ensemble des associations sportives de la Ville. Tout ceci dans un seul et même but : favoriser le sport sur notre territoire.

J'ai également tenu à remercier et à saluer le travail de tous les présidents d'associations, des membres des clubs et des bénévoles pour leur travail de tous les jours réalisé au bénéfice des autres. Ils y consacrent de nombreuses heures, souvent non comptabilisées, mais essentielles au bon fonctionnement de chaque club. Grâce à leur implication, ils favorisent la réussite de nos sportifs et valorisent Crépy-en-Valois. Aujourd'hui, c'est à Pierre-Marie Jumeaucourt de reprendre le flambeau. Il a été élu président de l'USC, un poste si important pour tous les sportifs crépynois. L'USC compte 3 868 licenciés, ce qui représente un nombre important pour une ville de 15 000 habitants. La Ville justement. Tous les ans, elle verse une subvention à l'ensemble des clubs. Mais bien plus que cela. Elle met les infrastructures à disposition des associations et en assure l'entretien.

2018 sera résolument sportive pour la Ville. Crépy-en-Valois accueillera une épreuve de dimension nationale, le Championnat de France de Bike and Run le samedi 17 et le dimanche 18 mars prochain. Et c'est à l'association crépynoise de Triathlon que la Fédération Française de Triathlon a confié l'organisation de cette manifestation d'envergure. Cet événement réunira plusieurs centaines de sportifs. Merci aux organisateurs et bonne chance à tous les concurrents !

Dans ce CrépyMag&Infos, vous pourrez découvrir un dossier spécial sur l'accessibilité. Cette thématique touche de nombreuses personnes. Nous, élus, nous nous engageons, depuis plusieurs années déjà, à rendre accessibles tous les lieux publics ainsi que la voirie. Des travaux sont réalisés au fur et à mesure. En 2018, des ascenseurs seront installés dans les écoles élémentaires Jean Cocteau, Jean Vassal, Gaston Ramon et dans les locaux de la Mairie.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois  
1<sup>er</sup> vice-président de la CCPV

## Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois  
Téléphone : 03 44 59 44 44  
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle  
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Mélanie Ozeray  
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud  
Crédits photos : Sylvain Larose, Le Moniteur, Darà Studio  
Impression : Moissons Dépôt légal : Mars 2018. Tirage : 8500 exemplaires.

## VŒUX DE L'HÔPITAL Jeudi 11 janvier



## REMISE DES PRIX UN NOËL LUMINEUX Vendredi 12 janvier



## RECENSEMENT 2018 Lundi 19 février



## VŒUX DE L'HÔPITAL

**1** C'est au sein même de l'hôpital de Crépy-en-Valois que Julie Chollet-Cottenceau, directrice de l'établissement, a présenté ses vœux aux résidents et à la population, le jeudi 11 janvier. Lors de son discours, la directrice a évoqué les faits marquants de l'année passée et a présenté les futurs projets. Une cérémonie durant laquelle Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois, est allé à la rencontre des résidents.

## REMISE DES PRIX UN NOËL LUMINEUX

**2** Vous étiez nombreux, cette année encore, à avoir propagé l'esprit de Noël dans la Ville grâce aux illuminations sur vos maisons, appartements et commerces. Les plus créatifs d'entre vous ont été récompensés, le vendredi 12 janvier, par le Conseil Municipal des Jeunes, dans le cadre du concours d'illuminations. Les gagnants ont profité de nombreux lots offerts par les commerçants de la Ville : bons d'achat, bouilloire, service de table...

## RECENSEMENT 2018

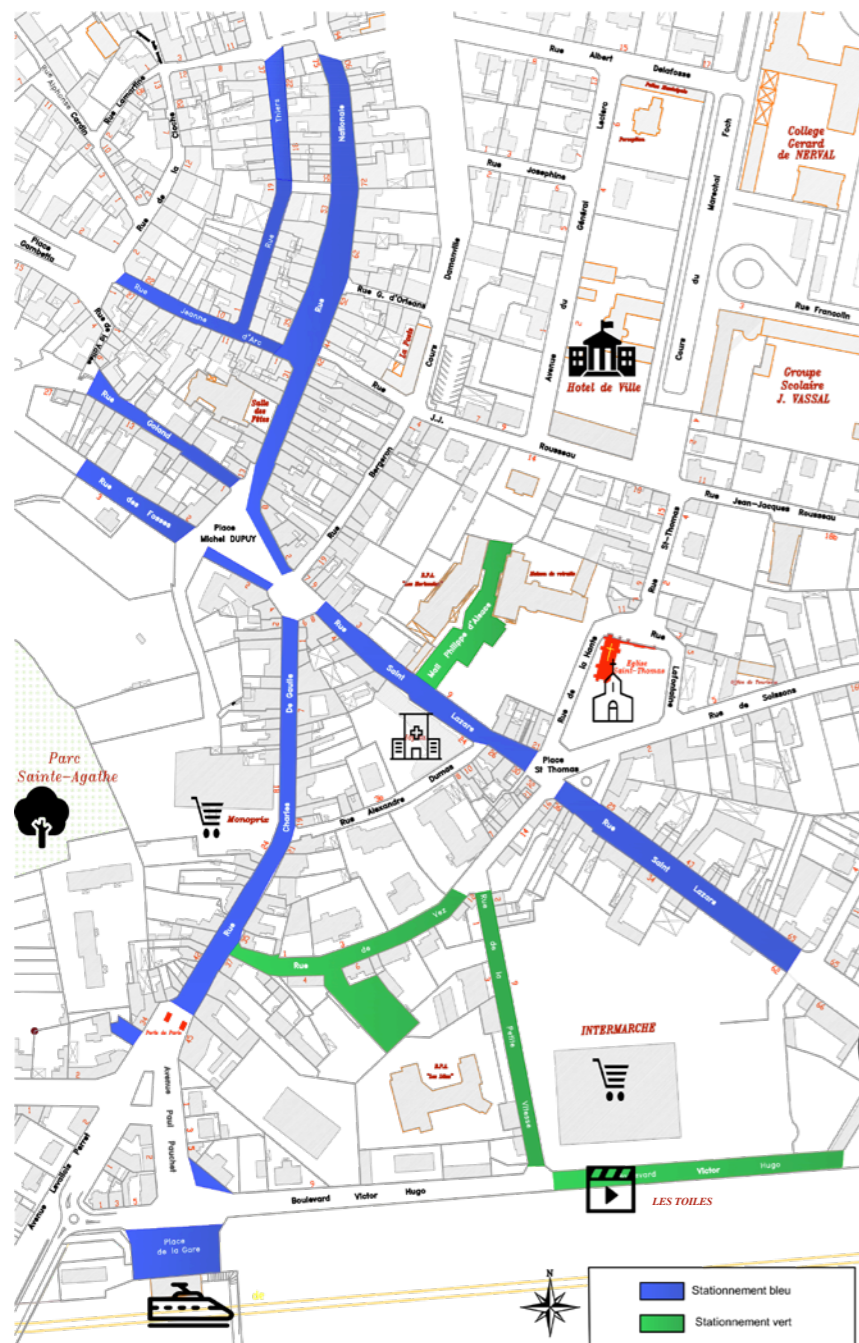
**3** Dans le cadre de la campagne 2018 de recensement national de la population (enquête INSEE), 4 agents municipaux sont allés à la rencontre des Crépynois sélectionnés. L'objectif ? Collecter des informations durant les mois de janvier et février sur le nombre d'habitants, leur âge, leur emploi, leur type de logement. Au total, près de 9 millions de Français ont été interrogés. À Crépy-en-Valois se sont 557 foyers.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

# INSTANTANÉS

# UN STATIONNEMENT 100% GRATUIT

POUR FACILITER LE STATIONNEMENT, LA MUNICIPALITÉ A FAIT LE CHOIX DU STATIONNEMENT GRATUIT, PARTOUT ! LA VILLE COMPTE 3 TYPES DE STATIONNEMENT : LES ZONES BLANCHES, LES ZONES BLEUES ET LES ZONES VERTES. EXPLICATIONS EN 3 POINTS !



## 1/ Zone blanche = stationnement libre

Les zones blanches sont des places de stationnement libres. Elles constituent la grande majorité des places de stationnement de la Ville. On les trouve notamment sur la place de la République, la place Gambetta, les parkings du château de Géresme et du jeu de Paume, le parking annexe à la gare SNCF, le chemin des Docks et la rue Albert Delafosse.

Il est possible de stationner sur une place de parking « blanche » durant 7 jours maximum. Au-delà, c'est une infraction. Le véhicule, comme la loi l'indique, peut faire l'objet d'une mise en fourrière.

## 2/ Zone bleue = 1h30 de stationnement

Le stationnement est gratuit, dans une durée limitée à 1h30, entre 9h et 12h30 et de 14h30 à 19h, sauf les dimanches et jours fériés.

À Crépy-en-Valois, les places de stationnement bleues se situent aux abords du centre-ville. Vous les trouverez notamment sur le parking face à la gare SNCF, en face du bureau de poste, puis dans les rues Nationale, Charles de Gaulle, Thiers, Jeanne d'Arc...

## 3/ Zone verte = 3h de stationnement

Le stationnement en zone verte est applicable tous les jours de 7h à 20h, sauf les dimanches et jours fériés. Le stationnement en « zone verte » est gratuit et limité à 3h maximum.

La zone verte de stationnement concerne 6 places de stationnement de l'avenue Levallois-Perret (au niveau de la résidence de l'horloge), 16 places sur le boulevard Victor-Hugo (de la rue de la Petite vitesse au carrefour de la rue Hippolyte Clair), 14 places de parking rue de Vez, 29 sur le parking de cette même rue et 32 places rue de la Petite vitesse.

## Pourquoi des zones de stationnement à durée limitée ?

Pour fluidifier le stationnement, notamment pour faciliter l'accès au stationnement aux abords des commerces de proximité. La mise en place du stationnement « bleu » et « vert » augmente la rotation des véhicules. Il s'agit de lutter contre le phénomène des « voitures tampons ». Une politique de stationnement moderne qui incite au partage de la voirie et encourage l'usage de la ligne de bus Cypré.

## PENSEZ AU DISQUE EUROPÉEN !

Pour stationner sur les zones bleues et vertes, le disque de stationnement européen est obligatoire. Ce modèle normalisé communautaire remplace le modèle français sous peine d'une amende, et ce depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Son défaut d'utilisation est sanctionné par une amende correspondant aux contraventions de 1<sup>ère</sup> classe en matière d'arrêt et de stationnement, soit une amende forfaitaire de 35 €.

Pour les retardataires, vous pouvez vous procurer un disque européen auprès de votre assureur ou dans les magasins spécialisés.

## Attention ! Nouveauté sur les contraventions

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la réforme nationale sur le stationnement est entrée en vigueur pour toutes les collectivités territoriales françaises (décret interministériel sur la dépenalisation du stationnement du 2 juillet 2015).

Pour les communes ayant fait le choix du stationnement payant, avec par exemple l'installation d'horodateurs, l'amende pénale de 17 €, liée au stationnement payant, disparaît. Elle laisse place à une redevance d'occupation du domaine public, dénommée « Forfait Post Stationnement ». Les communes définissent alors elles-mêmes le montant de l'amende à payer.

Pour les villes qui, comme Crépy-en-Valois, ont fait le choix du stationnement gratuit, le montant des infractions de 1<sup>ère</sup> classe (absence de disque en zones bleues ou vertes, disque non visible ou non conforme, dépassement de la durée de stationnement autorisée...) connaît une augmentation imposée par l'État. Le montant de l'amende passe de 17€ à 35 €. Une décision aucunement prise par vos élus mais bien imposée par la loi.

## NUIT DE LA CHOUETTE

RENDEZ-VOUS LE 16 MARS PROCHAIN

Bisannuelle, la Nuit de la chouette – organisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), au plan national – rencontre toujours un vif succès dans notre commune. Pour preuve, les quelque 110 à 120 participants de l'édition 2017. Aussi, face à ce succès, Thierry Decouterre – représentant local de la LPO, n'attend pas 2019 pour vous parler – à nouveau – de ce rapace, symbole de la sagesse dans le monde antique et de la rouerie au Moyen Âge. Prochain rendez-vous à noter dans vos agendas : le vendredi 16 mars, à partir de 19h45 dans la salle des commissions de la Mairie.

« Ce qui surprend toujours », explique Thierry Decouterre, « c'est de voir à quel point la chouette vit près de nous, en toute discrétion dans la journée. Mais elle est bel et bien là. Crépy-en-Valois est installée dans la nature. Aussi, ce rapace est toujours présent ». Et pour mieux en prendre conscience, après la diffusion d'un film et d'un diaporama, chaque Nuit de la chouette se termine par une visite nocturne – encadrée – dans le parc de Géresme



pour repérer celles qui y ont élu domicile. Deux couples au total. Et cette promenade permet d'apprécier batraciens ou renard qui profitent de la nuit tombée pour se déplacer.

Inscription nécessaire par téléphone au 06 82 93 60 30 ou par mail [environnement@crepyenvalois.fr](mailto:environnement@crepyenvalois.fr)

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES PENSEZ-Y !

Pour les enfants nés en 2015 et rentrant en petite section de maternelle, ainsi que ceux nés en 2012 et rentrant en CP, une inscription scolaire est indispensable. Rendez-vous à la Direction de l'Éducation (annexe de la Mairie), située au 2 avenue Général Leclerc, du lundi 12 au vendredi 23 mars.

Plusieurs pièces sont obligatoires. Pour tout savoir [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr), rubrique « Scolaire ».

## BROCANTE DE BOUILLANT

DIMANCHE 8 AVRIL

Le temps des brocantes est enfin arrivé ! La Direction Sports-Animation-Jeunesse de la Ville organise sa traditionnelle brocante de Bouillant, le dimanche 8 avril. Seuls les particuliers peuvent exposer.

Renseignements et fiche d'inscription sur le site [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

## LE COMPOSTAGE À L'HONNEUR

SAMEDI 24 MARS

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) organise le samedi 24 mars une distribution gratuite de composte à la déchetterie de Crépy-en-Valois. Pour l'occasion, plusieurs animations autour du compostage et de la réduction des déchets verts seront proposées.

Heures d'ouverture : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

## TNT : CHANGEMENTS DE FRÉQUENCES

MARDI 27 MARS

Les canaux de diffusion évoluent ! Les fréquences de la TNT sont réaménagées pour favoriser le déploiement du Très Haut Débit Mobile. Si vous recevez la télévision par antenne réseau, une mise à jour de votre TNT sera nécessaire pour continuer à recevoir toutes les chaînes.

Comment procéder ?

1/ Rendez-vous sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), pour vérifier si vous êtes concernés.

2/ Le mardi 27 mars, effectuez une recherche des chaînes sur chacun de vos téléviseurs.

Pour plus de renseignements : sur Internet [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou par téléphone 0970 818 818.

## AUTO-ÉCOLE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

2 nouvelles agences d'auto-école pour vous accompagner dans la réussite de votre permis. Inri's Crépy Centre et Inri's Crépy Gare ont laissé place à CREPY PERMIS et ALEX CONDUITE.

Alexandra Blondeau, nouvelle propriétaire, et toute son équipe vous accompagnent tout au long de votre formation : permis B traditionnel ou boîte automatique, formation B96, permis AM (scooter)...

Crépy Permis : 71, rue Nationale. Tél. 03 44 59 22 62.

Alex Conduite : 7, place George Brassens.

Tél : 03 44 87 17 93.

# TOUS AU MUSÉE DE L'ARCHERIE !

## Nouvelle saison, nouveau programme

Après plusieurs mois de fermeture hivernale, le Musée de l'archerie et du Valois ouvre à nouveau ses portes. L'équipe a conçu un riche programme d'activités qui s'adresse à tous... Aux petits curieux comme aux férus d'histoire. Pour votre plus grand plaisir, le Musée a reconduit ses actions phares et a réitéré ses partenariats avec les principaux acteurs culturels locaux. À vos agendas !

### EXPOSITIONS DE LA SAISON



#### Voyages célestes, du samedi 7 avril au dimanche 29 juillet

La grande exposition du printemps sera consacrée à l'art sacré, en particulier au thème de l'élévation : l'évolution de cette iconographie dans l'art chrétien et la mythologie occidentale et orientale. En plus de ses propres œuvres et des prêts issus de nombreuses institutions de Picardie et d'Ile-de-France, le Musée accueille des créations et des installations contemporaines faisant écho à ce thème très riche.

- Inauguration le samedi 7 avril à 16h.
- Visites commentées de l'exposition : vendredi 27 avril, jeudi 10 mai et dimanche 22 juillet. *Sur inscription.*

#### Gustave Chopinet et Jean Vassal : être Maire en temps de guerre, du samedi 8 septembre au dimanche 11 novembre

Contribuant aux commémorations de l'armistice de 1918 le Musée, en collaboration avec Éric Dancoisne et la Société d'Histoire et d'archéologie du Valois, organise une exposition centrée sur la figure du politique durant les deux conflits mondiaux qui marquèrent l'histoire nationale mais laissèrent également une empreinte profonde dans l'histoire locale.

### LES « JEUDIS DU MUSÉE », CYCLE DE CONFÉRENCES AUTOUR DE L'ART SACRÉ, DE 19H À 20H.



- 26 avril, *Iconographies de l'Ascension et de l'Assomption*, par Philippe Gruson, théologien.
- 14 juin, *Georges Desvallières et l'art sacré : le tournant de la Grande Guerre*, par Thomas Lequeu, doctorant en histoire de l'art.
- 27 septembre, *Les seigneurs de Crépy-Nanteuil (XI<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles)* par Régis Moreau, vice-président de l'association Histoire et Archéologie de Nanteuil-le-Haudouin.
- 4 octobre, *Gustave Chopinet*, par Éric Dancoisne, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Valois.

### LES ACTIVITÉS JEUNESSE ET FAMILLES

#### Spectacle de réouverture

Le samedi 24 mars, à 16h30, plongez dans l'univers d'*Alice au Pays des merveilles* avec la Compagnie *Parciparlà*. *Entrée libre sans réservation.*

#### Les Tout-petits ateliers

Mardi 24 avril de 15h à 16h, le Musée propose aux enfants de 3 à 6 ans, au travers de cette activité ludique, de se familiariser avec l'histoire de l'art. *Inscription obligatoire.*

#### Les Bébé lecteurs au Musée

Les mercredis 6 et 13 juin à 10h30. En partenariat avec la Médiathèque et la mjc centre social. *À destination des 0-3 ans, entrée libre sans réservation.*



#### L'Heure du conte au Musée

Les mercredis 6 et 13 juin à 16h. En partenariat avec la Médiathèque, la mjc centre social et l'école de musique Érik Satie. *À partir de 3 ans, entrée libre sans réservation.*

#### Ateliers de Printemps

*Sacrées couleurs* sera le thème du nouvel Atelier de Printemps. Les enfants de 7 à 11 ans peuvent découvrir les collections du Musée et une thématique spécifique, historique et artistique, qu'ils mettent en pratique lors d'ateliers créatifs. *Sur inscription.*

#### Le Musée à l'heure d'été

Les jeudis 16, 23 et 30 août des ateliers de découverte du Musée et de son environnement sont proposés, de 10 à 12h. Ateliers, énigmes et jeux sont au programme de cette matinée à vivre en famille. *Sur inscription.*

#### Journées au Musée

Les mardi 23 et mercredi 24 octobre, les plus jeunes enfilent leur costume de détective pour la journée *Espions et messages codés depuis l'Antiquité*. Heure du conte à 16h. En partenariat avec la Médiathèque et la mjc centre social. *Sur inscription.*

#### Soup'ô contes d'Halloween

Vendredi 26 octobre, venez profiter de la désormais célèbre Soup'ô contes du château hanté ! En partenariat avec la Médiathèque et la mjc centre social. *Sur inscription.*

### ÉVÉNEMENTS EUROPÉENS



#### Championnat européen de tir aux armes préhistoriques

Samedi 5 et dimanche 6 mai, organisé par l'association des Amis du musée.

#### Nuit des musées

Le samedi 19 mai, spectacle *Musée des curiosités - Le Grand Théâtre-bouffes de Crépy*, par la Compagnie de la Fortune - Théâtre en soi. Deux représentations hautes en couleurs pour découvrir le musée autrement.

#### Journées européennes du Patrimoine

Les samedi 15 et dimanche 16 septembre. Découvertes, ateliers, visites et échanges sont au programme de deux jours 100% patrimoine.

**Forum des facteurs d'arcs et de flèches, 3<sup>ème</sup> édition**  
Les samedi 13 et dimanche 14 octobre.

## CONCERT EXCEPTIONNEL ! MICHAEL JONES AU CENTRE CULTUREL MJC VENDREDI 23 MARS



Une nouvelle fois le centre culturel mjc impressionne avec une programmation à la hauteur des plus grandes salles de spectacle. Après Fred Testot l'an passé, elle propose ce mois-ci aux Crépynois le concert de Michael Jones. Rien que ça !

Un artiste autant connu pour ses collaborations que pour sa carrière solo. Le plus français des musiciens gallois sera de passage à Crépy-en-Valois pour sa tournée hexagonale *Au tour de*, le vendredi 23 mars à 20h30. Un grand retour marqué par l'album du même

nom, sorti l'an passé. *Je te donne, À nos actes manqués...* Michael Jones interprétera les tubes qui l'ont rendu célèbre mais aussi ses nouvelles créations, le tout en français et en anglais.

La première partie sera assurée par Florian Arejula, et son guitariste Sylvain Pétel, qui interprétera sa musique aux sonorités folks et intimistes.

Billetterie sur place. Tarifs : 30 € adulte / 25 € enfant.



## LE CARNAVALOIS REVIENT ! SAMEDI 24 MARS

Comme chaque année en mars, les rues de la Ville seront envahies par *Le Carnavalois* durant une après-midi haute en couleurs ! Un événement organisé par la mjc centre social en partenariat avec le Musée de l'archerie et du Valois et les structures d'Accueil de Loisirs Jeunes (ALJ) de la Ville.

Cette année, place à la samba ! Petits et grands défilent déguisés dans les rues au rythme de percussions brésiliennes de la troupe *Lézard Tape*. Suivra ensuite un spectacle à ciel ouvert dans les jardins du Musée de l'archerie et du Valois. *Alice au pays des merveilles* sera joué par la compagnie *Parciparlà*.

### SUIVEZ LE PROGRAMME :

13h-14h : Atelier maquillage sur la place Jean-Philippe Rameau.

14h : Rassemblement place Jean-Philippe Rameau.

15h-16h : Défilé jusqu'à la place de la gare jusqu'au Musée de l'archerie et du Valois.

16h-16h30 : Goûter.

16h30 : Spectacle *Alice au pays des merveilles*, au Musée de l'archerie.

Un joyeux moment à passer en famille. Nous vous attendons nombreux !

### BODY PERCUSSION

DIMANCHE 18 MARS

Venez découvrir le body percussion ! L'idée de cette danse ? Se servir de son corps comme instrument pour créer de la musique. Les bras, les jambes, les doigts ou encore les pieds, l'ensemble du corps est sollicité. Un stage de danse proposé par l'Union Des Établissements d'Enseignement Artistique de l'Oise (l'UDEEA 60), dans les locaux de *l'Usine à Danses*, le dimanche 18 mars.

De 10h à 12h : enfants de 8 à 12 ans.  
De 14h à 17h : à partir de 12 ans et adultes.

Tarifs : 10 € pour les 8-12 ans.  
15 € pour les adolescents et adultes.  
Gratuit pour les adhérents de *l'Usine à Danses*.

Renseignements et inscriptions auprès de l'UDEEA 60 au 03 44 58 02 90 ou 06 08 69 43 83.

### MÉDIATHÈQUE

RESTER INFORMER AVEC LA NEWSLETTER

La médiathèque va lancer sa newsletter.

Vous pourrez y retrouver : les événements du mois, les dates des animations (labo-écriture, bébés lecteurs, atelier de Solène...) et les nouveautés livres, CD ou DVD. Sans oublier, les coups de cœur de vos médiathécaires !

Pour vous abonner, contactez la médiathèque au 03 44 87 92 53.

Pour les ultra-connectés, l'équipe de la médiathèque est également présente sur les réseaux sociaux.

Rendez-vous sur la page Facebook « Médiathèque de Crépy-en-Valois » ou le Twitter @med\_crepy.

**OUVERT**

à tous ?

# DOSSIER CRÉPY-EN-VALOIS : L'ACCESSIBILITÉ UNE PRIORITÉ

Une marche pas assez visible. Un passage trop étroit. Quotidiennement les personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap peuvent être confrontées à des problèmes d'accessibilité. C'est le cas partout en France et Crépy-en-Valois ne fait pas exception. Vos élus ont bien compris toute l'importance de cette problématique. Avec l'appui des services municipaux, ils mettent tout en œuvre pour rendre la Ville accessible à tous. Pour preuve, les travaux et aménagements en la matière se multiplient. En février et mars, pour répondre aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP), les abords de l'Hôtel de Ville sont en travaux. L'occasion de revenir sur les projets de mise en accessibilité engagés par la Ville. Décryptage.

## L'ACCÈS À TOUT, POUR TOUS !

**L**a tâche est immense et la Ville avance pas à pas. Rendre accessibles les lieux publics et la voirie n'est pas une mince affaire. La Ville, dans le cadre de son Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée), prend des mesures pour ses établissements recevant du public (ERP) mais pas seulement... ses installations ouvertes aux publics (IOP) et sa voirie aussi ! Un investissement de taille représentant la somme de 5 millions d'euros sur 6 ans.

### LE DÉFI DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité est l'une des conditions primordiales pour que chacun d'entre nous puisse exercer les actes du quotidien. Elle est l'une des composantes de la qualité de l'environnement. La loi précise que les conditions d'accès des personnes handicapées dans les établissements doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente. Tous les types de handicap doivent être pris en compte. Et, l'accessibilité concerne aussi les parents avec poussettes, les voyageurs et leurs bagages...

La notion d'accessibilité s'articule autour de 3 axes :

- > L'accès : transports, parkings, trottoirs, seuils,...
- > La circulation à l'intérieur du bâtiment : déplacement horizontal et vertical, aires de rotation d'approches et de circulation, repères sonores, tactiles et visuels, signalisation, éclairage...
- > L'usage des équipements : sanitaires, cantines,...

La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements (ERP) et installations recevant du public (IOP) pour le 31 décembre 2014. Une utopie tant les chantiers sont nombreux, notamment pour les communes. L'État a ainsi décidé de mettre en place les agendas d'accessibilité programmée (Ad'Ap) afin d'accorder des délais supplémentaires aux structures concernées. Une opportunité saisie par la Ville de Crépy-en-Valois.



**DÉFICIENCE MOTRICE :**  
Exigences spatiales.  
Escaliers aménagés,  
y compris si présence  
d'ascenseur.



**DÉFICIENCE VISUELLE :**  
Exigences de repérage,  
contrastes, qualité  
d'éclairage.



**DÉFICIENCE AUDITIVE :**  
Repérage visuel.  
Utilisation de boucles  
magnétiques.



**DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :**  
Signalisation visible,  
lisible et compréhensible.

**UN HANDICAP C'EST...  
une limitation d'activité en raison  
d'une altération d'une ou plusieurs  
fonctions**

### L'AD'AP EN BREF

Un Ad'Ap, c'est l'engagement de procéder à la mise en accessibilité de son établissement recevant du public.

Les ERP sont répartis en 2 groupes, le premier regroupant les catégories de 1 à 4, le second regroupant la 5<sup>ème</sup> catégorie. La catégorie est déterminée en fonction du nombre de personnes accueillies dans l'établissement et la nature de l'exploitation.

Le délai pour mener à bien les travaux varie en fonction de la taille de l'ERP. Trois ans maximum, soit 2018, pour les petits établissements; six (2021) à neuf années (2024), pour les autres, voire plus.

Pour en savoir plus, <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ladap-agenda-daccessibilite-programmee>

**#accessibleatous**



## L'ACCESSIBILITÉ : DES TRAVAUX NORMÉS

En 2015, la Ville a défini un Ad'Ap. 48 ERP ont été ciblés, un projet ambitieux nécessaire pour permettre à tous les Crépynois de profiter pleinement des infrastructures de la Ville. Parmi ces établissements, l'ensemble des écoles élémentaires, la Mairie, la salle des fêtes, l'Espace Rameau, le Musée de l'archerie et du Valois, la Maison de l'enfance... Des chantiers coûteux mais surtout très longs compte tenu des contraintes réglementaires. Aujourd'hui, 2 ans et demi après le lancement de son Ad'Ap, 70% des ERP pris en charge par la Ville sont partiellement accessibles.

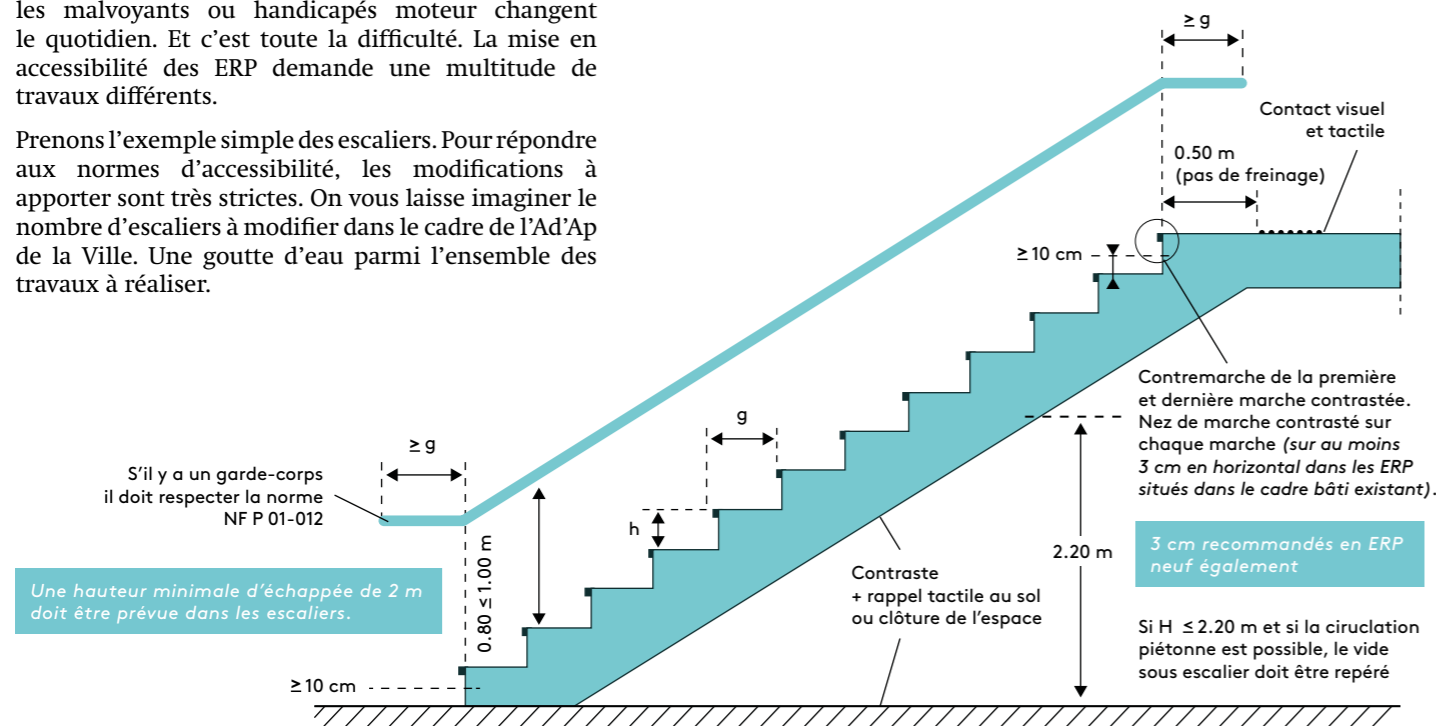
Escaliers, remplacement de portes, aménagement des sanitaires, mise en place de signalétique... Des travaux qui peuvent passer inaperçus mais qui pour les malvoyants ou handicapés moteur changent le quotidien. Et c'est toute la difficulté. La mise en accessibilité des ERP demande une multitude de travaux différents.

Prenons l'exemple simple des escaliers. Pour répondre aux normes d'accessibilité, les modifications à apporter sont très strictes. On vous laisse imaginer le nombre d'escaliers à modifier dans le cadre de l'Ad'Ap de la Ville. Une goutte d'eau parmi l'ensemble des travaux à réaliser.

Tous travaux réalisés répondent à des règles strictes auxquelles la Ville se soumet. Et chaque chantier achevé est ensuite attesté par un bureau de contrôle (excepté pour les établissements de 5<sup>ème</sup> catégorie). Entre gros œuvres et ajustements, rien n'est laissé au hasard. À cela, Crépy-en-Valois, avec son patrimoine classé, fait face à des contraintes de taille dans le cadre des Bâtiments de France pour lesquels les aménagements nécessaires à l'accessibilité sont souvent complexes à mettre en œuvre, notamment au Musée de l'archerie et du Valois.

La Municipalité a, dans le même temps que l'Ad'Ap, décidé d'aller plus loin avec la mise en application du PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics).

« La mise en accessibilité de Crépy-en-Valois est pensée dans sa globalité. Pour être convenablement accueilli dans les ERP, il faut que chaque Crépynois puisse y accéder sans difficulté », explique Pascal Fayolle, premier adjoint au Maire et président de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées (CCAPH). Il ajoute : « La Ville avance au fur et à mesure. Toutes les nouvelles constructions sont évidemment aux normes, comme la Police municipale ou la Maison des associations. Et les travaux de voirie prennent systématiquement en compte la réglementation en vigueur. ».



## 2018 : LES PROJETS EN COURS

Pour répondre aux normes d'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP), des travaux ont débuté aux abords de l'Hôtel de Ville. Plusieurs semaines de travaux ont lieu, entre le lundi 12 février et le mardi 6 mars 2018, essentiellement sur le cheminement piéton menant aux différents services recevant du public. Ils consistent à corriger les pentes trop importantes pour le passage des personnes à mobilité réduite, à appliquer un revêtement neuf ou encore à créer une rampe d'accès. Ainsi, les entrées de la Direction de l'Éducation, le bureau de l'amicale de la mairie, le local de boxe, le service Urbanisme, le club de billard, les services Techniques, la Maison de l'Enfance, la crèche familiale et l'entrée du CCAS sont dès à présent aux normes.

Cette année, un chantier de taille va débiter. L'installation d'ascenseurs dans les écoles élémentaires Jean Cocteau, Jean Vassal et Gaston Ramon. Conformément à la réglementation lors de l'installation d'un ascenseur, des espaces d'attente de confinement seront réalisés dans le même temps. L'école élémentaire Gaston Ramon verra aussi ses sanitaires mis aux normes. Des travaux qui s'effectueront durant les vacances scolaires afin de ne pas perturber le bon déroulement des apprentissages.

L'accès en mairie sera aussi facilité. Un ascenseur sera installé pour accéder à la salle des commissions (en sous-sol) et à des toilettes aménagées pour les personnes à mobilité réduite. La rampe d'accès fera aussi peau neuve pour un accès plus aisé et plus sécurisé.

Des travaux estimés, dans les ERP, à 454 000 € pour 2018.

## L'ACCESSIBILITÉ : TOUS CONCERNÉS !

Les membres de la commission, en coordination avec les services municipaux, travaillent depuis plusieurs années à rendre la Ville plus accessible à tous. Pour autant, il ne faut pas oublier que l'amélioration de l'accessibilité est de la responsabilité de tous : du commerçant qui supprime ses marches, au particulier qui n'attend pas pour nettoyer la neige ou les feuilles mortes et qui ne laisse pas ses poubelles en plein milieu du trottoir, en passant par l'automobiliste qui ne se gare pas sur le trottoir, etc.

La mise en place de l'Ad'Ap, qui tient compte des priorités réglementaires, la Commission accessibilité, la mise en application du PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) et les remarques des usagers, permettent de poursuivre de façon réfléchie les efforts de mise en accessibilité de la Ville.

## DES TRAVAUX DÉJÀ BIEN ENGAGÉS

Si l'importance des coûts de mise aux normes en matière d'accessibilité explique que les aménagements ne puissent se faire que progressivement, les avancées sont déjà considérables. Depuis 2014, de nombreux travaux ont été réalisés pour faire de Crépy-en-Valois une ville accessible, avec comme priorité les écoles, les sites administratifs et la voirie.

L'accessibilité de la voirie aussi est améliorée avec la création de passages piétons, de bateaux avec pose de Bandes d'Éveil à la Vigilance et le développement de systèmes de guidage sonores au travers l'installation de balises sonores situées aux abords de certains lieux publics. C'est toute la Ville qui se transforme pour permettre à tous d'évoluer dans un environnement sécurisé.

### EXEMPLE : ÉCOLE MATERNELLE GASTON RAMON

#### AMÉNAGEMENT DU CHEMINEMENT EXTÉRIEUR :

- Mise en place d'une bande de guidage.
- Remplacement des grilles d'avaloirs par des modèles à ouverture de 2 cm maximum pour éviter que cannes et roues de fauteuil se trouvent coincées.
- Réhaussement de l'enrobé d'une partie de la cour afin que l'entrée soit de plein pied.

#### AMÉLIORATION DU CHEMINEMENT INTÉRIEUR :

Remplacement de certaines portes qui n'étaient pas assez larges pour permettre l'accès d'un fauteuil roulant.



## L'ACCESSIBILITÉ EN CHIFFRES

- 12 millions de français sont touchés par un handicap :
- 80% souffrent d'un handicap invisible,
  - 1,5 million sont atteints d'une déficience visuelle,
  - 850 000 ont une mobilité réduite.

\*Chiffres INSEE

# PRÊTS ? PARTEZ !

## LE BIKE AND RUN

PREND UNE DIMENSION NATIONALE  
À CRÉPY-EN-VALOIS



La 14<sup>ème</sup> édition du *Bike and Run du Valois*, ce sera le samedi 17 mars. Cette année, l'évènement sera également support du Championnat de France de la discipline, le dimanche 18 mars. Une première à Crépy-en-Valois ! Son organisation a été confiée par la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) à l'association crépynoise de triathlon, avec le soutien de la Ville. Nous avons rencontré Cyrille Lagathu, président de Crépy Triathlon et Ludovic Odjin, organisateur de la manifestation, pour en savoir plus.

### POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER CRÉPY TRIATHLON ?

Cyrille Lagathu : L'association a été créée en 1996 par d'anciens triathlètes Compiègnais. Aujourd'hui, nous sommes environ 70 licenciés. Il y a 3 ans, une école de triathlon a vu le jour. Nous sommes ravis de pouvoir proposer cette activité physique aux plus jeunes, avec des coachs diplômés, et de poursuivre le développement de notre effectif auprès des adultes.

### QUI PEUT S'ADONNER AU TRIATHLON ET AU BIKE AND RUN ?

Ludovic Odjin : Le triathlon est une discipline accessible à tout bon sportif. Il faut juste un minimum d'entraînement pour avoir la garantie de ne pas souffrir. En enchaînant natation, cyclisme et course à pied, on peut parfois découvrir des muscles qu'on ne soupçonnait pas (rires). Le *Bike and Run* est l'une des disciplines encadrées par la FFTRI, et depuis de nombreuses années la plupart des triathlètes crépynois, y compris les plus jeunes la pratiquent. En 2017, certains sont d'ailleurs devenus champions régionaux masters : Nathalie Papineau et Cécile Lecéfél (catégorie féminine), Isabelle Bourboin et Jean-Pierre Roland (catégorie mixte), et Morgan Robineau et Stéphane Lange (catégorie masculin). Nous sommes très heureux de pouvoir organiser la 14<sup>ème</sup> édition du *Bike and Run du Valois* avec, le même week-end, les Championnats de France.

### QU'EST-CE QUE LE BIKE AND RUN ?

Cyrille Lagathu : Le principe est d'enchaîner par équipe de deux le VTT et la course à pied, sous forme de relais. Sur une distance donnée, les deux partenaires s'échangent le vélo comme bon leur semble, le but étant de franchir la ligne d'arrivée ensemble. Une façon ludique de développer l'esprit d'équipe et de renforcer la cohésion.

### POURQUOI LA VILLE DE CRÉPY-EN-VALOIS A-T-ELLE ÉTÉ CHOISIE POUR ACCUEILLIR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BIKE AND RUN ?

Cyrille Lagathu : La localisation de la Ville, la volonté du club de faire de cette compétition nationale un évènement festif ouvert à tous, et de contribuer à la notoriété du *Bike and Run*.

Ludovic Odjin : Le Pas-de-Calais compte 6000 licenciés, la Picardie 1 000 et l'Île-de-France 12 000. Crépy-en-Valois aux confins de ses trois territoires est l'emplacement idéal. Notre expérience, de presque 20 ans dans l'organisation d'épreuves, a su convaincre. Les valeurs du club ont également fait mouche : « sportivité, convivialité, respect de l'environnement et de la sécurité ».

Cyrille Lagathu : Nous avons séduit la FFTRI aussi par l'originalité de la manifestation : créer une « Fête » du *Bike and Run*. L'objectif ? Toucher le plus grand nombre, pas simplement les licencié(e)s, afin de promouvoir la discipline. Ce sera un véritable rendez-vous familial où petits et grands pourront venir découvrir, au sein du sublime Parc de Géresme, cette discipline ludique.

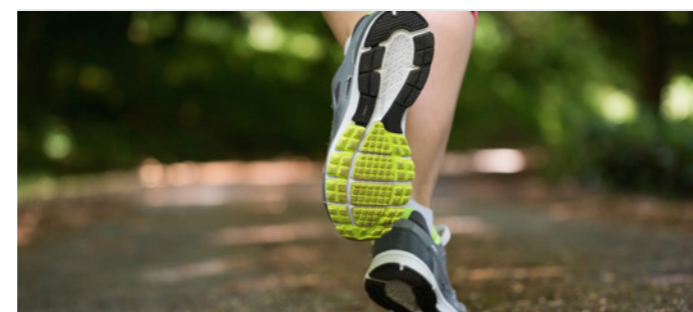
### JUSTEMENT, QUE VA-T-IL SE PASSER DURANT LES DEUX JOURS DE BIKE AND RUN ?

Ludovic Odjin : Les courses du samedi sont ouvertes à tous, y compris aux non-licenciés. Une course de 2 km pour les 6-9 ans, à 14h. Un second parcours de 4 km ouvert aux 10-13 ans, à 14h30. Et enfin, une course XS Open, de 9 km, à partir de 14 ans à 16h. Le dimanche, dès 9h, un parcours S Open de 15 km ouvert à tous débutera la journée. Quel que soit votre âge et/ou votre niveau, vous pouvez vous lancer ! Le point d'orgue sera les Championnats de France avec 3 courses au programme (Féminin, Mixte et Masculin), qui se succéderont respectivement toutes les 2h dès 11h. Toutes les courses seront animées par un professionnel et feront l'objet d'un chronométrage électronique en direct.

“ Venez soutenir et applaudir les sportifs venus des 4 coins de la France. Nous vous attendons nombreuses et nombreux, avec votre joie et votre bonne humeur, pour que la réussite soit au rendez-vous de cette manifestation. ”

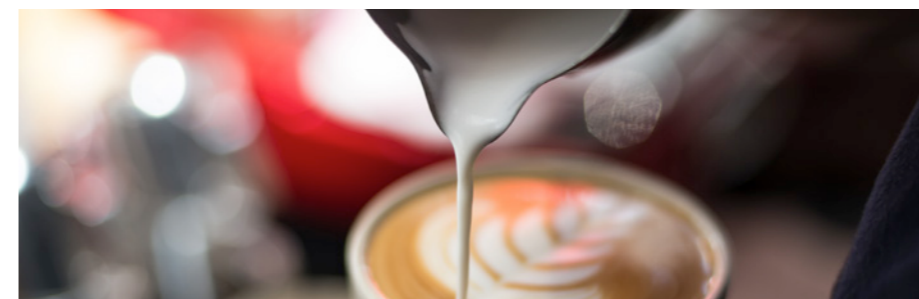
### VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Rendez-vous sur [crepytri.free.fr](http://crepytri.free.fr) ou sur la page Facebook de l'association « Club Crépy Triathlon ».



## DES CAFÉS MÉMOIRE®

Pour parler de la maladie d'Alzheimer



En France, la maladie d'Alzheimer touche 900 000 malades, et chaque année 200 000 nouveaux cas sont détectés. Des chiffres accablants ! Derrière chaque personne touchée se cache aussi ses proches. D'autant que 75% des souffrants vivent à leur domicile. Ce sont eux qui chaque jour sont confrontés aux malades et qui, bien souvent, ne savent pas comment réagir face à leur comportement souvent irrationnel. Alzheimer, une maladie qui handicape les personnes atteintes mais qui aussi laisse les familles désemparées. C'est parce que le quotidien des personnes aidantes est complexe à gérer, tant psychologiquement qu'administrativement, que les antennes départementales de l'Union Nationales des Associations France Alzheimer ont lancé les Cafés mémoire®.

« Un malade d'Alzheimer, c'est toute une famille qui a besoin d'aide », explique Didier Gamain, président de l'association France Alzheimer Oise. « C'est dans cet objectif que les Cafés mémoire® ont été créés. Soutenir les familles est d'une importance capitale. Nous sommes présents pour dédramatiser la maladie. Les Cafés mémoire® permettent, dans une atmosphère détendue et conviviale, de partager ses expériences et de poser toutes les questions que l'on souhaite », précise Didier Gamain. « On peut venir 2h ou 30 minutes, l'entrée est totalement libre. La maladie n'est pas abordée de façon dramatique, bien au contraire. On peut même simplement profiter d'un instant de calme et venir boire un café. Chacun fait comme il le souhaite. L'idée c'est surtout de passer un bon moment et de repartir « reboosté » ».

À chaque Cafés Mémoire®, un psychologue est présent pour garantir un cadre bienveillant et apporter des informations. Par ailleurs, des intervenants sont régulièrement conviés pour parler de la maladie ou des structures d'aide et de soins existantes.

« Lorsque l'un de vos proches est touché par la maladie, on ne sait pas comment réagir ou se comporter. Souvent le malade est dans le déni aussi. Les échanges d'expériences permettent de trouver des réponses et surtout de se sentir moins seul. Les familles ont souvent tendance à se renfermer », explique Jean-Pierre Gruyer, référent de l'association à Crépy-en-Valois. Ces rendez-vous sont aussi l'occasion d'apporter des conseils sur les aides possibles et l'accueil des Maisons Départementales des Personnes Handicapées de l'Oise (MDPH). Aujourd'hui, ce sont plus de 80 Cafés Mémoire® qui sont accessibles à tous partout en France. En effet, il n'est pas nécessaire d'être membre de l'association pour assister à ces évènements.



Didier Gamain, président de l'association France Alzheimer Oise



France Alzheimer Oise va plus loin. Elle propose à ses adhérents 5 entretiens individuels dans l'année avec un psychologue. Et parce qu'au-delà du temps passé à prendre soin des malades, il faut savoir s'amuser et prendre du temps pour soi... L'association organise chaque trimestre une rencontre festive autour d'un déjeuner et d'une animation.

Pour adhérer à l'association, contactez Jean-Pierre Gruyer au 06 81 56 73 66. Tarif annuel : 34 € par famille.

Les Cafés Mémoire® à Crépy, c'est tous les 3<sup>èmes</sup> mercredis du mois de 15h à 17h au restaurant Le Centurion. Dates à venir : les mercredis 21 mars, 18 avril, 16 mai et 20 juin.

### JARDINER EN FAMILLE

MJC CENTRE SOCIAL

Bêches, plantoirs, clous et marteaux seront les indispensables des Ateliers de printemps de la mjc centre social. Parents et enfants, pourront découvrir ensemble les joies du jardinage et du petit bricolage, le samedi 17 mars.

De 10h à 11h30, pour les enfants de 2 à 5 ans.  
De 15h à 17h, pour les enfants à partir de 6 ans.

Renseignements et réservations au 03 44 87 13 13.

### DÎNER DANS LE NOIR

VENDREDI 23 MARS

Handicap et Citoyenneté : un repas dans le noir. La salle des fêtes, le vendredi 23 mars, aura des allures de restaurant d'un nouveau genre. Le noir absolu face à vos assiettes mettra vos sens en éveil. Vous découvrirez, en vous mettant à leur place, le quotidien des personnes déficientes visuelles. Une soirée sympathique pour la bonne cause ! Les bénéfices seront reversés à l'École de Chiens Guides de Paris pour participer au financement de l'éducation de Nora, bergère allemande âgée de 8 mois, dans le but de guider les pas de Stéphanie Bréavoine, non-voyante Crépynoise.

Réservation au 06 13 10 08 23 ou H.C.C@free.fr

Tarif : 25 €

## 95 Un chiffre - Un espoir

C'est le nombre d'essais cliniques en cours dans le monde, dont 13 en France. Des études qui visent à évaluer l'efficacité et la tolérance de nouveaux médicaments potentiels contre la maladie d'Alzheimer.

### FRANCE ALZHEIMER EN BREF

Créée en 1985, France Alzheimer a pour objectif d'améliorer la prise en soin des personnes malades et des familles. Présente dans 96 départements, elle propose un dispositif d'actions complet pour les personnes malades, pour leurs proches aidants et pour le binôme aidants-aidés. Elle soutient aussi la recherche et participe à la formation des aidants, des professionnels de santé et des bénévoles. Elle mène aussi diverses actions auprès des pouvoirs publics.

## GROUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Trop c'est trop ! Assez de la désinformation, dont la source n'a pas été contrôlée, et ayant pour origine simplement les élucubrations de certains accros de la presse à scandale. C'est triste, dangereux, et irresponsable, venant d'élus ou de responsables d'association !

Non ! La Ville n'a pas manqué de sel durant les chutes de neiges. Non ! Nos services n'ont pas oublié de commander du sel. Pour preuve, je pense, comme beaucoup, que Crépy-en-Valois n'a pas à avoir honte de son déneigement et de son salage. Les conditions climatiques avaient été anticipées et les agents étaient nombreux, dans la nuit, à réaliser le salage des rues de la Ville pour le confort de tous. Alors Mesdames, Messieurs, plutôt que de jeter votre opprobre sur les agents municipaux des services techniques, ne pensez-vous pas qu'il serait plutôt préférable de faire remarquer, à juste titre, à nos concitoyens, leur investissement et leur travail bien fait ? Il faut rappeler que nous avons une soixantaine de kilomètres de voies à entretenir avec, en priorité, le circuit de ramassage scolaire de nos enfants, sur lesquels nous avons répandu 100 tonnes de sel. Et, malgré la meilleure volonté de tous, nous n'avons pas les moyens matériels d'une station alpine.

**Les élus du groupe Bruno Fortier à Crépy, notre parti c'est vous.**

## GROUPE ARNAUD FOUBERT

TEXTE DE A. FOUBERT

**Heureuses nouvelles et fausses joies !**

Le Maire nous a annoncé enfin vouloir se mettre au travail et lancer de grands travaux. Bonnes nouvelles ? bien qu'à y regarder de plus près, force est de constater que l'ambition reste mesurée. Crépy-en-Valois ronronne paisiblement à l'instar d'une « belle endormie ». S'il est vrai que la paresse fatigue plus qu'elle ne repose. Il serait temps de reprendre le train en marche.

Le temps n'est plus aux paroles, ni aux promesses mais aux résultats.

Aujourd'hui, c'est pour le maire le temps des études, toujours des études....

Où en sommes-nous du projet de réhabilitation des quartiers dit sensibles ? Quelles suites concrètes seront données à l'étude couteuse d'urbanisme ?

Pourquoi attendre ? Retrouvons le chemin de l'Ambition, qui nous porte à plus d'Espérance. En effet, il y a lieu de noter que seules les reculades sont inscrites à l'agenda de



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet [www.crepyenvalois.fr](http://www.crepyenvalois.fr)

la Ville, à l'image des tarifications, de la patinoire, des prestations aux anciens, des subventions aux associations, des classes de découvertes ou de Crépy-plage....

Toujours moins et plus cher sans pour autant voir une diminution de la fiscalité pour la population.

Seul sera réalisé ce que le maire a rejeté hier ! Pourquoi avoir perdu autant de temps et d'argent ?

**Groupe avec Arnaud Foubert  
Crépy avance, UMP-UDI-Modem**

## GROUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

Voici l'épisode 3 de l'examen du rapport définitif de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion de la commune (43 p.). Ces observations sont accablantes pour la majorité en place à propos des investissements.

Selon la CRC, le programme d'investissement 2016-2019 présenté par le Maire est très clairement sous-estimé. Elle l'évalue à 16,28 M€ au lieu de 13,27 M€ (une différence de 3,01 M€ soit une année d'investissement !).

La Chambre explique facilement que la commune n'a donc pas les moyens de financer ses investissements sur cette période. Elle souligne qu'en prenant en compte l'impact du déficit du budget annexe « lotissement » en 2017 (soit -1,5 M€ qui a été caché !), la capacité d'autofinancement brute ne serait que de 0,45 M€ en 2017. La capacité d'autofinancement nette serait, quant à elle, fortement négative, à - 1,5 M€. Sa conclusion est sans appel ! Pour que la commune parvienne à son estimation il faut qu'elle trouve un haut niveau de subventions et surtout de très d'importantes économies sur les dépenses de fonctionnement. Mission impossible !

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/commune-de-crepy-en-valois-oise>

**Le groupe des élus de gauche  
du « Meilleur pour Crépy »**

## GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE JEAN-PAUL LETOURNEUR

Madame, Monsieur,

À l'évidence, Crépy-infos, constitue le principal relai de propagande du Maire ! **Alors que, les élus d'opposition ont obtenu plus de 62 % des suffrages aux municipales, ils ne figurent pratiquement jamais en photo, sur le bulletin.** Le photographe respecte les instructions.

Au concours mon portrait partout, Monsieur le Maire aurait le 1<sup>er</sup> prix. Le clientélisme anime ceux qui s'accrochent à leur siège. La cérémonie des vœux 2018, a vu la présence des Présidents de région et du département, quelle affaire ! Cela ne peut dissimuler le fait que le Maire ne respecte pas le code des marchés publics. **Quant à la relance du projet de déviation, il s'agit d'un effet d'annonce. Le département s'est engagé à verser prioritairement 100 millions d'euros pour le canal Seine Nord, en empruntant. Le coût de la voie devant relier la RN 31 à la RN 2, en contournant la ville, peut être estimé à 300 millions d'euros, ce n'est donc pas pour demain ...**

En attendant, les Crépynois pourront continuer à compter les camions, en sachant que, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ! L'autosatisfaction a des limites qu'il convient de contenir.

« Il y a une chose plus terrible que la calomnie, c'est la vérité » Talleyrand

**Jean-Paul LETOURNEUR Conseiller  
départemental de l'Oise FRONT NATIONAL,  
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois**

## GROUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire a été très optimiste en disant aux crépynois qui étaient dans la salle que le problème de la maison médicale étaient désormais réglé, car la clinique Saint Come allait en créer une à Crépy.

Alors comme j'en ai assez de la langue de bois des élus, je tiens ici à répéter les mots de Mr le Directeur Général de la clinique St Côme, qui est venu faire une intervention lors du conseil municipal de décembre; il a dit : « Nous avons un PROJET de maison médicale à crépy , MAIS nous n'avons PAS de TERRAIN, nous n'avons PAS de FINANCEMENT, nous n'avons PAS de MEDECIN et comme dans ce plan nous voulons faire un labo d'analyse et un service de radio il faut négocier avec celui existant à Crépy »

Alors c'est bien gentil les promesses mais les gens veulent du concret, surtout concernant leur santé, et avec ce que ce Directeur Général nous a annoncé elle n'est pas prêt de voir le jour cette Maison médicale, et quand je lui ai posé la question du délai de réalisation, il a simplement répondu: «si tout les points ci-dessus sont réglés on peut espérer qu'elle sera opérationnelle dans 3 ou 4 ans ». On est donc pas prêt de la voir !  
Oui la vérité est plus difficile à dire...

**Michel Houllier (groupe en avant  
pour Crépy-en-Valois).**

SUIVEZ-NOUS :    

## ► RENDEZ-VOUS

**10 MARS**

**SALLE DES FÊTES**

Loto de l'USC Natation.  
Ouverture des portes à 17h.  
Tirages à partir de 18h30.

**10 MARS À 15H30**

**RESTAURANT COURTEPAILLE**

Café-philosophie – *Quels enseignements peut / pourrait-on encore aujourd'hui retirer de la démocratie athénienne ?*

## HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337  
60803 Crépy-en-Valois Cedex  
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59  
contact@crepyenvalois.fr  
Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)

Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

## GENDARMERIE

Bureau ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés.  
24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 94 50 17.  
9, avenue des Érables.

## POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.  
Mail : police@crepyenvalois.fr  
Service objets trouvés.  
60, bis rue de Soissons.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Simon MOREAU  
Giovanni FORNASIER  
Amanda RAPINO  
Jayden GUESNE  
Ethan LEQUEN  
Rosie YAMMOUNI MATTEL  
Marley MELOUTE-JEAN-PIERRE

**16 MARS**

**RPA LES LILAS**

Repas du printemps par l'association Corbeille d'Argent.  
Renseignements au 06 22 23 65 85.

**25 MARS**

**L'USINE À DANSES**

Stage de sensibilisation à l'hypnose.  
Tarifs 22 € pour les adhérents / 25 € pour les non-adhérents.  
Renseignements et inscriptions au 03 44 59 26 96.

## SERVICES MÉDICAUX

**\* MAISON MÉDICALE**

20, avenue de Senlis  
Tél. : 03 44 87 11 33.

**\* PHARMACIES DE GARDE**

Pour vos urgences, une pharmacie est à votre disposition à Crépy-en-Valois, du samedi soir au lundi midi. Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, un numéro unique : 3237.

**\* MAISON MÉDICALE DE GARDE**

Ouverte tous les samedis de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. L'accès des patients se fait uniquement par appel téléphonique au Centre 15.

## CENTRE DE SECOURS

72, rue Saint-Germain  
24h/24 - 7 jrs/7 - Tél. : 03 44 94 75 00.  
Bureau ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

**31 MARS**

**SALLE DES FÊTES À 18H**

Loto des anciens footballeurs de Crépy.  
Ouverture des portes à 18h.  
Début des jeux à 20h30  
/Restauration sur place.  
Renseignements au 06 33 92 28 50.

## INFIRMIERS

Danièle Bernard, Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgois à la maison médicale.  
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.  
- 53, rue Saint-Lazare.  
Tél. : 03 44 87 06 49.

Patricia Cloux, Ophélie Mahé, Matthieu Merlin et Florine Vasseur  
- 8, rue des Fossés.  
Tél. : 03 44 94 07 36. Mobile 06 10 12 65 38.

Sophie Jeanne  
- 4, rue Jules Massenet.  
Tél. : 03 44 87 07 31. Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert  
- 4, rue Jules Massenet.  
Tél. : 03 44 87 07 31. Mobile : 06 31 85 49 76.

Mme Marthe KOWALEC veuve FONTAINE  
M. Camille PRÉVOT  
M. Yves GUILLOT  
M. Thambiratnam RATNAKUMAR  
Mme Evelyne KALA veuve BEKAERT  
M. Daniel DOMPÉ  
Mme Laurette MARTIGNY divorcée DESESSART  
Mme Thérèse PRÉAUX veuve MORIN

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Georges Pélandakis, survenu le 12 janvier dernier.

Figure emblématique du paysage médical Valoisien. Monsieur Georges Pélandakis s'était installé à Betz, en tant que médecin généraliste dans les années 50, avant de s'associer à Michel Dupuy, tout en gardant son cabinet de Betz. C'est à son initiative, en 1972, que l'actuelle maison médicale, est née, avec comme membres fondateurs, les docteurs : Dupuy, Derreumaux, Finon, Fouquet, Hamelin et

Bondeelle. Médecin généraliste à Crépy-en-Valois pendant de longues années, il fut très apprécié de ses patients. Tourné vers les autres, il fut également le fondateur de l'antenne crépynoise du Lion's club en 1968.

Je présente au nom du conseil municipal, et en mon nom, nos condoléances à Madame Hélène Pélandakis, son épouse, ainsi qu'à toute sa famille.

Bruno Fortier, maire de Crépy-en-Valois.





# 14<sup>ème</sup> BIKE & RUN DU VALOIS

## PARC DE GERESME - CREPY EN VALOIS

### WEEK-END 17-18 MARS 2018

# CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BIKE & RUN



### DISTANCES

**JEUNES 6-9 ans**

**2km**

**Samedi 14h  
ouvert à tous**

**JEUNES 10-13 ans**

**4km**

**Samedi 14h30  
ouvert à tous**

**XS OPEN**

**9km**

**Samedi 16h  
ouvert à tous**

**S OPEN**

**15km**

**Dimanche 9h  
ouvert à tous**

**S**

**18km**

**Dimanche  
A partir de 11h  
3 courses**

**Femmes, Mixtes et Hommes**



Inscriptions en ligne : <https://inscriptions-teve.fr/francebikerun2018-crepyenvalois>  
<https://inscriptions-prolivesport.fr/14e-bike-and-run-du-valois-2018>

Suivez notre actualité sur facebook - [crepytri.free.fr](http://crepytri.free.fr) - [crepytriorganisation@free.fr](mailto:crepytriorganisation@free.fr) - 06-15-44-72-57 (avant 20h)  
Votre hébergement CAMPANILE à Senlis (03.44.60.05.07 / Anne-Charlotte et / ou Thierry)